

La maison est aménagée !

[View this email in your browser](#)

Première embauche !

Première autorisation !

Une autorisation décisive...



Quoi de neuf

à Casa Mitspa ?



La maison est aménagée !

Après une longue période de travaux et d'aménagement, nous pouvons dire que la maison est enfin prête pour recevoir nos bénéficiaires. Grâce à vos généreux dons, nous avons pu acheter le mobilier manquant. De même nous avons reçu des couettes et du linge de maison de la part d'une église d'Allemagne ! Un grand MERCI à vous qui nous soutenez et qui êtes sensibles à nos besoins ! Merci à tous les volontaires qui nous ont aidés pendant ces mois d'installation et de mise en route du projet. N'hésitez pas à visiter notre blog pour voir en images l'installation de la maison :

<http://www.casamitspa.com/fr/blog/>



Première embauche !

Depuis le mois de Septembre, nous avons engagé Andreea, jeune assistante sociale, qui aide Alexia dans la rédaction des différents documents en vue de l'accréditation de Casa Mitspa comme centre maternel officiel. Les écrits sont en bonne voie et nous nous réjouissons de voir que le dossier sera bientôt complet !

Première autorisation !

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons reçu la semaine dernière notre première autorisation de fonctionnement de la part du **Service d'Hygiène** ! Merci à tous ceux qui ont prié pour cette première étape !



Les défis du moment

Nous avons besoin de votre aide et soutien !

Une autorisation décisive !

Nous avons encore besoin d'une autorisation pour pouvoir accueillir nos bénéficiaires : celle du **Service de Sécurité Incendie**. Cette autorisation

entraîne différentes vérifications qui doivent être effectuées par des spécialistes agréés dans le domaine du bâtiment, de l'électricité et des situations d'urgence. Une fois que nous aurons l'évaluation dans chacun de ces domaines, nous serons informés du système de détection, de signalisation et d'alarme à incendie qu'il nous est nécessaire d'installer pour obtenir l'autorisation. Le coût total de toutes ces démarches s'élève à **2500€**. Vous pouvez nous aider à obtenir cette dernière autorisation [par vos dons](#) et en partageant nos besoins autour de vous !

Merci à tous !

Vous pouvez devenir partenaires de Casa Mitspa en soutenant le projet de manière ponctuelle ou régulière :



FRANCE

Vous pouvez envoyer vos dons à MCE Solidarité
en précisant « Pour Mitspa »

IBAN : FR76 3000 3011 5600 0372 6631 526

BIC : SOGEFRPP

Adresse d'envoi des chèques :

MCE Solidarité, 5 place Gustave de Tricaud, 01500 Ambérieu en Bugey.

France



SUISSE

Compte bancaire en Suisse - PostFinance

Mission Chrétienne Européenne, 5 place Gustave de Tricaud

01500 Ambérieu-en-Bugey - France

IBAN : CH54 0900 0000 1201 8120 4

BIC : POFICHBEXXX

(Precisez "Pour Mitspa")



Share



Tweet



Forward

Copyright © Octobre 2017 Casa Mitspa, All rights reserved.

www.casamitspa.com/fr

Our mailing address is:

mitspa.alexia@mi.ro